Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE	**PLAN REGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (PRITH)** **Projets territoriaux de (département)**	PRITH OCCITANIE Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Intitulé de l'action	**Insérer les sourds et les malentendants dans le monde du travail**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel :	VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE-Languedoc-Roussillon
Descriptif action – Réalisations attendues	- Repérer et accueillir des personnes sourdes et malentendantes éloignées de l'emploi et des structures d'accueil (Pôle Emploi, Cap Emploi, …) afin de ne pas les laisser dans l'isolement - Mettre en place des formations afin de faciliter leur parcours vers le milieu professionnel - Mettre en œuvre des stages en entreprises - Réaliser un bilan de fin de formation et élaborer une feuille de route tenant compte des objectifs professionnels envisagés avec le stagiaire
Objectifs visés	- Les amener à construire leur langue professionnelle pour une meilleure insertion professionnelle réussie - Ils doivent avoir une perspective éclairée de leur situation et leur expérience pour une meilleure insertion sociale, culturelle et professionnelle
Périmètre couvert (territoire, public(s) cibles, volumétrie)	Cette formation s'adresse à des adultes et grands adolescents sourds et malentendants demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 16 ans à 35 ans Durée de la formation : 21 semaines de 30 heures, soit 630 heures au total + convention annuelle avec possibilité de recevoir les stagiaires 30 heures/semaine, minimum 2 périodes de stages à effectuer à minimum, 12/13 stagiaires
Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	Chantal BOUHOURS Mickaël BLOYET
Partenaires associés	- Le CESDA34 - DES'L interprétation - VISUEL-LSF régional
Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	Juin 2020 - Juillet 2021
Budget prévisionnel et cofinancement	76 129 €
Demande de financement au titre du PRITH 2020	**76 129 €**
Axe de référence du PRITH	Axe 1 : « Sécurisation des parcours d'accès et de maintien dans l'emploi »